



CENTRE RÉGIONAL de la PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE  
BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE

Vu

Monsieur le Maire  
Mairie de Barbâtre  
Rue de l'Eglise  
85630 BARBATRE

Saint Herblain, le 10 juillet 2018

Dossier suivi par Landry ROBIN  
Objet : Arrêt projet PLU  
Commune de Barbâtre

Monsieur le Maire et cher collègue,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 27 juin 2018 concernant l'Arrêt du projet de PLU de la commune de Barbâtre, que vous m'avez transmis pour avis.

La forêt privée n'a pas un enjeu important sur le territoire de la commune de Barbâtre. Elle couvre 3 hectares pour 24 propriétaires. Ce projet de PLU n'appelle aucune remarque défavorable de ma part.

Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président du CRPF  
Maire d'Avoise  
Antoine d'AMÉCOURT  
P/O le Directeur

Arnaud GUYON